



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment effectuer ses démarches d'orientation après la 3^e ?

Connectez vous au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Connectez vous au service en ligne Orientation

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos demandes et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.



ÉduConnect

[← Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Connectez vous à votre compte ÉduConnect avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

Accédez aux services en ligne dans le menu Mes services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services

Mes enfants

Choisissez l'élève à servir

Actualités

 Demande de bourse

 Orientation

 Fiche de renseignements

 Paiement des factures

 Livret scolaire du CP à la 3e

ENT+LIL 

Message de l'établissement

A partir de la date indiquée par le chef d'établissement vous pourrez vous connecter au menu « Orientation » depuis la page d'accueil.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Suivez les étapes pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e

Actualités

Demande de
bourse

Orientation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Livret scolaire du
CP à la 3e

ENT-ILL

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

► A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Accéder au service Orientation

Suivez ces étapes successives pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e pour la rentrée 2025 :

1. Découvrez les formations
2. Formulez vos demandes
3. Répondez aux propositions d'orientation
4. Consultez les résultats d'admission
5. Procédez à l'inscription dans l'établissement d'admission

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

Découvrez les formations et formulez vos demandes



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

QUOI

formation, établissement ou mots-clés



Exemple : cap cuisine

OÙ

ville ou département



Exemple : nantes

RECHERCHER

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.



Dès le vendredi 4 avril vous pouvez consulter l'offre de formation 2025.



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

MES LYCÉES DE SECTEUR

Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?



LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?



Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

QUOI

formation, établissement ou mots-clés



Exemple : cap cuisine

OÙ

ville ou département



Exemple : nantes

RECHERCHER

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

Formulez vos demandes à partir du lundi 5 mai et jusqu'au lundi 26 mai.

Vous pouvez accéder directement aux offres de seconde générale et technologique correspondant à votre lycée de secteur ou explorer les formations professionnelles par domaines.

**Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des demandes.
En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement.**

Enregistrez vos demandes



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI Seconde Générale

OÙ ville, département, ou académie

RECHERCHER

FILTRES AVANCÉS

Académie

Département

Type de formation

Secteur

Statut

Autres

Académie

Département

Choisir un type de formation

Secteur

Statut

Autres filtres

APPLIQUER

Établissements proposant un internat

LYCEE(S) DE SECTEUR (2)

OFFRE(S) DE FORMATION (45)



Les élèves qui résident dans la zone desserte d'un établissement proposant une classe de seconde générale et technologique sont prioritaires.

Indiquez votre lycée de secteur parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

2 offres correspondent à vos critères de recherche.

Classe de seconde générale et technologique

Langues et cultures de l'antiquité latin

Lycée Henri Poincaré

54 - NANCY

LYCÉE DE SECTEUR PUBLIC SCOLAIRE

Classe de seconde générale et technologique

Langues et cultures de l'antiquité grec

Lycée Frédéric Chopin

54 - NANCY

Classe de seconde générale et technologique

Langues et culture de l'antiquité latin

LYCÉE DE SECTEUR Secteur public Statut Scolaire

Lycée Henri Poincaré, Nancy

54 - NANCY

AJOUTER À MES DEMANDES

PRENDRE RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS PLAN

Modalités particulières

L'affectation sur cette offre de 2GT - langues et cultures de l'antiquité latin au lycée Marceau se fait sur secteur élargi départemental : en effet, la possibilité est offerte aux familles de solliciter une admission dans un lycée hors secteur ou multi secteur id au niveau départemental pour assurer la continuité pédagogique d'un enseignement langues anciennes.

Important

Enregistrez vos demandes



Voir et enregistrer
les demandes



Vous devez enregistrer vos demandes pour qu'elles soient prises en compte : Il faut cliquer sur l'icône en haut à droite de l'écran pour accéder à la page d'enregistrement de votre sélection.



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E



Vos demandes ne sont pas encore enregistrées

Vous devez enregistrer votre sélection pour que vos demandes soient prises en compte dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation. [En savoir plus](#). 

Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai 2025.



RANG 1



CAP CUISINE

Lycée professionnel Auguste Bartholdi
76 - BARENTIN



RANG 2



BAC PRO PLASTIQUES ET COMPOSITES

Lycée professionnel Jean-Baptiste Colbert
76 - LE PETIT-QUEVILLY



RANG 3



CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES

CFA en transport et logistique - AFTRAL Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
76 - SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF



[Ajouter d'autres demandes](#)

ENREGISTRER LES DEMANDES

Chaque demande peut être supprimée et l'ordre de préférence changé.

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS

Une fois enregistrées, vos demandes sont envoyées :

- à l'établissement pour que le conseil de classe examine les choix d'orientation ;
- à l'académie pour traiter l'admission.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai 2025.



MENU

CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

RANG 1

CAP CUISINE

Lycée professionnel Auguste Bartholdi
76 - BARENTIN

RANG 2

BAC PRO PLASTIQUES ET COMPOSITES

Lycée professionnel Jean-Baptiste Colbert
76 - LE PETIT-QUEVILLY

RANG 3

CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES

CFA en transport et logistique - AFTRAL Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
76 - SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

[Ajouter d'autres demandes](#)

✓ Vos demandes sont enregistrées !

Vous pouvez les modifier jusqu'au 26 mai 2025.

🔔 Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 1re année de CAP ou de CAP agricole
- 2de professionnelle

MODIFIER LES DEMANDES

📄 TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF 📄

Les choix d'orientation sont déduits de vos demandes.

Dans cet exemple, le conseil de classe sera informé d'un choix d'orientation en 1^{re} année de CAP et en 2^{de} professionnelle.

Le récapitulatif de vos demandes vous est transmis par courriel ainsi qu'aux autres représentants légaux de l'élève.

Répondez aux propositions d'orientation

Le conseil de classe étudie vos choix d'orientation et il y répond par une ou plusieurs propositions d'orientation. Vous consultez ces propositions dans le service en ligne.

Si vous n'obtenez pas une proposition d'orientation dans la voie correspondant à une formation que vous avez demandée, vous ne pourrez pas y être admis.

Par exemple, si vous demandez une seconde générale et technologique dans plusieurs établissements mais que le conseil de classe n'accorde pas le passage en seconde générale et technologique, vous ne pourrez être admis dans aucune classe de seconde générale et technologique quel que soit l'établissement.

L'affectation au lycée tient donc compte de la décision d'orientation du conseil de classe, ainsi que du nombre de places disponibles dans chaque offre de formation.

Si vous avez des questions ou des difficultés vous pouvez vous adresser à votre établissement.

Mes services

Mes enfants

Mes enfants

Actualités

Demande de
bourse

Orientation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Livret scolaire du
CP à la 3e

Accès+ENT+ 

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : prenez contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Répondre à la proposition d'orientation

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services

Mes enfants

Choisissez un enfant

Actualités

Demande de
bourse

Orientation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Livret scolaire du
CP à la 3e

ENT+LUL

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

OUI

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non
demandée par les représentants légaux

2^{de} professionnelle

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

☐ 2^{de} professionnelle

☐ Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement
contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Répondez aux propositions

Une fois la réponse sur l'orientation
validée, elle n'est plus modifiable et tous
les représentants ainsi que l'élève peuvent
consulter celle-ci.

En cas de désaccord prenez rendez vous
avec le chef d'établissement pour la suite
de la procédure.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Consultez le résultat d'admission

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

▼ A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

L'horaire varie selon les académies. Aucun résultat n'est rendu public avant la date et l'heure prévues.

- Aix-Marseille : 14h30
- Amiens : 16h00
- Besançon : 16h30
- Bordeaux : 17h30
- Clermont-Ferrand : 16h30

A partir du vendredi 27 juin après-midi, consultez et téléchargez le résultat des demandes formulées.

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable.

Veillez à respecter le délai d'inscription indiqué dans le document téléchargeable.



CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

^ ACADÉMIE DE NANCY-METZ

📄 TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Margueritte
55 - VERDUN

100%

▼ ACADÉMIE DE STRASBOURG

📄 TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne
mon avis

Vos avis comptent

